

Affaires de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **65 (1914)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **28.02.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

d'après ce que nous venons d'en dire, pourquoi le législateur a tenu à s'en occuper d'une façon toute spéciale. Nous examinerons ultérieurement cette question plus en détail.

Difficultés inhérentes à la gestion.

Comme du reste toute forêt de haute montagne, celle du Haut-Jura présente au technicien, chargé de sa gestion, d'appréciables difficultés, qui résident surtout dans le manque de rajeunissement. C'est là une condition *sine qua non* de son maintien. Les difficultés proviennent des conditions climatiques défavorables, de l'état souvent trop uniforme des peuplements et du fait que l'épicéa forme l'essence presque unique de ces boisés. L'épicéa nécessite, pour se rajeunir, une essence transitoire, feuillu ou sapin blanc, qui fait, la plupart du temps, défaut dans ces forêts. Ces difficultés sont particulièrement sensibles à la limite supérieure de la végétation forestière et augmentées par la présence du bétail. Elles se trouvent encore aggravées lorsqu'il y a surcharge de bétail ou simplement introduction de jeune bétail sur les alpages et lorsque la forêt a été maltraitée antérieurement par des exploitations abusives.

Nous avons déjà insisté sur cette sorte de mort lente qui frappe la forêt à sa limite supérieure. Mathey a admirablement décrit cette „cassure“ des peuplements, la forme déjetée des couronnes des arbres, l'abondance des vieux „chandeliers“ ou bois sec et l'aspect désolé qu'ils présentent aux yeux du forestier impuissant.

Le manque de recrûs provient le plus souvent des circonstances climatiques défavorables. Les vents et les orages sont violents sur ces hauteurs, les étés trop courts, les gels tardifs qui frappent de stérilité les fleurs des arbres trop fréquents, les bonnes années de graines, par contre, trop rares. L'abondance et surtout le long séjour de la neige ont une influence désastreuse sur la réussite de la graine et sur l'existence même des recrûs.

(A suivre.)



Affaires de la Société.

Communication.

La situation dans laquelle se trouve notre pays et l'appel aux frontières d'une grande partie des agents forestiers, nous oblige à faire paraître simultanément les numéros de septembre et d'octobre et à renoncer, pour le moment, à publier la mercuriale des bois.